

**Ministry of Education  
Learning Environment Branch**  
15th Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 325-7645  
Facsimile (416) 325-2664

**Ministère de l'Éducation  
Direction du milieu d'apprentissage**  
15<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Téléphone : 416-325-7645  
Télécopieur : 416-325-2664



## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Directions de l'éducation  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations  
scolaires

**EXPÉDITRICE :** Elizabeth Harding  
Directrice, Direction du milieu d'apprentissage  
Division de l'enseignement et du développement du leadership

**DATE :** 26 mai 2010

**OBJET :** **Financement pour un climat scolaire positif et nouvelle ressource**

---

Dans sa note de service du 26 mars 2010 adressée aux directions de l'éducation au sujet du financement des APE, le Ministère annonçait que les conseils scolaires recevraient une allocation ponctuelle de 2,5 millions de dollars en 2010-11 pour entreprendre des activités au sein de l'école visant à améliorer le climat scolaire et à promouvoir un climat scolaire positif. Les conseils scolaires ont également reçu la totalité des fonds qui leur étaient alloués. J'ai le plaisir de vous donner des détails sur ce financement et de vous informer de la préparation d'une nouvelle ressource pour les équipes d'action pour la sécurité dans les écoles.

Afin de recevoir leur financement, les écoles participantes doivent réaliser auprès des élèves un sondage portant sur le climat scolaire. Ce sondage leur permettra d'apprécier le sentiment de sécurité et d'orienter la planification de la prévention et de l'intervention. La Note Politique/Programmes n<sup>o</sup> 145, *Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves*, exige que les écoles effectuent tous les deux ans auprès de leurs élèves des sondages de manière anonyme sur le climat scolaire et qu'elles partagent les résultats avec leur équipe d'action pour la sécurité dans les écoles. Les écoles ayant déjà réalisé ces sondages au cours des deux dernières années sont admissibles au financement et n'ont pas besoin d'effectuer une autre enquête. Le Ministère a affiché des exemples de sondages sur son site Web. Vous pouvez les remplir en ligne ou les télécharger à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/climate.html>. Les résultats des sondages sur le climat scolaire réalisés auprès des élèves permettront aux écoles de concentrer leurs efforts sur les besoins identifiés.

Les écoles doivent également travailler avec leur équipe d'action pour la sécurité dans les écoles pour déterminer comment les besoins identifiés dans les sondages seront pris en charge par ce financement.

Ces fonds doivent être utilisés au niveau de l'école, de sorte que les élèves en bénéficient directement. Afin de donner de la souplesse aux conseils scolaires, les activités peuvent impliquer un groupe choisi d'écoles, une famille d'écoles ou des écoles individuelles. Nous encourageons également les conseils scolaires à travailler avec les conseils coïncidents, en cas de besoin.

Le financement peut servir à l'un des projets suivants :

- formation du personnel ou de membres de la collectivité, ou préparation ou achat de matériel de formation, par exemple formation offerte aux enseignantes et aux enseignants sur des stratégies d'organisation de la classe reflétant les principes d'inclusion et d'engagement;
- achat de ressources (logiciels, livres, manuels) visant à améliorer le climat scolaire;
- élaboration de programmes, par exemple enseignement par les pairs, programmes de mentorat, médiation par les pairs, pratiques de réhabilitation;
- activités de planification et de coordination (à l'école ou dans une famille d'écoles) afin d'appuyer des projets qui favorisent un climat scolaire positif, par exemple des ateliers sur l'estime de soi, des représentations théâtrales pour promouvoir l'inclusivité;
- promotion de la voix des élèves, par exemple soutien apporté à divers clubs dirigés par des élèves, ou occasions offertes aux élèves de suivre des formations en leadership;
- activités de mobilisation des parents, par exemple soirée des parents pour étudier le Code de conduite, et;
- partenariats communautaires, par exemple collaboration avec des fournisseurs de services en santé mentale pour répondre aux besoins des élèves en matière de santé mentale.

Le financement sera octroyé aux conseils scolaires au début de l'année scolaire 2010-2011 au moyen d'accords de paiement de transfert.

Je suis également heureuse de vous informer que le Ministère travaille actuellement à la préparation d'une ressource qui offrira aux Équipes d'action pour la sécurité dans les écoles des activités pratiques fondées sur des données probantes et dont les écoles pourront se servir pour promouvoir un climat scolaire positif. Un grand nombre de ces suggestions pourront vous être familières et sont peut-être déjà en place dans plusieurs de vos établissements. Le but de cette ressource est d'aider les écoles à définir des mesures qui pourront fonctionner dans leur établissement. Nous communiquerons le cadre de cette ressource aux écoles au début de l'année scolaire 2010-2011.

Je vous remercie de vos efforts constants pour offrir un milieu sécuritaire dans lequel les élèves peuvent apprendre, grandir et réussir. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la personne-ressource de votre bureau régional du Ministère ou avec Marion Barberet à l'adresse [Marion.Barberet@ontario.ca](mailto:Marion.Barberet@ontario.ca).

---

Elizabeth Harding

c.c. Chefs des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation